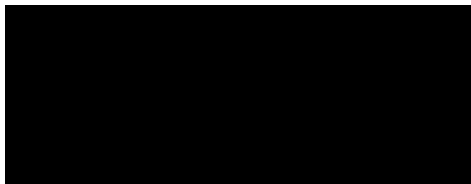


Direction générale des affaires institutionnelles  
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 décembre 2023




**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.377**

,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 24 novembre dernier, visant à obtenir le tableau de suivi des maisons des aînés avec mise à jour la plus récente indiquant la portée (nombre de places) et le coût.

En réponse au libellé de votre requête, nous vous référons au lien Internet suivant :  
<https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/sujet-263/>

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 1

N/Réf. : 23-CR-00001-201